



**Agence fédérale
pour la Sécurité
de la Chaîne alimentaire**

DG Politique de contrôle
Relations internationales

CA-Botanique
Food Safety Center
Bd du Jardin botanique, 55
1000 Bruxelles
Tél. 02 211 82 11

s4.pccb@afsca.be
www.afsca.be

NE 0267.387.230

Contact :

Tel. :

E-mail :

Votre mail de

Votre référence

Notre référence

1592723

Annexes

2

Date

29/08/2019

Sujet : **Update 2019/03** – Denrées alimentaires

Denrées alimentaires : Certificat de salubrité pour l'exportation de denrées alimentaires et autres produits

L'instruction RI.DAL.AA.01.02 de juillet 2018 pour le certificat de salubrité pour l'exportation de denrées alimentaires et autres produits est remplacée par l'instruction **RI.DAL.AA.01.02 d'août 2019** (annexe 1).

Dr. Jean-François Heymans
Directeur général a.i.

Notre mission est de veiller
à la sécurité de la chaîne
alimentaire et à la qualité de
nos aliments, afin de protéger
la santé des hommes,
des animaux et des plantes.